

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER
LA CONDUITE DES VÉHICULES A MOTEUR
ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

1^{ère} demande ***Renouvellement*** ***Extension***

CATÉGORIES (1)	B	BE	Deux Roues	Groupe lourd
-----------------------	----------	-----------	-------------------	---------------------

NOM.....

Prénom.....

Nom de jeune fille.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Nationalité

Fils (ou fille) de (nom et prénom du père).....

Et de (nom de naissance de la mère et prénom).....

adresse :
.....
.....
.....

N° de téléphone :.....

Adresse Mail :.....

A.....le.....
(signature)

(1) Veuillez entourer la ou les catégories demandées



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ POLICES ADMINISTRATIVES ET RÉGLEMENTATION

Bureau de la Circulation Routière

Pôle des Professions Réglementées de
L'Éducation, de la Circulation et de
La Sécurité Routières

Affaire suivie par : P.S

pref-bcr-professions-reglementees@bouches-du-rhone.gouv.fr

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE

Pour une première demande :

1. Deux photographies d'identité identiques et **récentes**
2. Une photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité, ou la justification (pour les étrangers) qu'ils sont en règle à l'égard de la législation les concernant (copie recto-verso de la carte de séjour)
3. Une photocopie du livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance
4. Une photocopie d'un justificatif de domicile récent. Le cas échéant, une attestation sur l'honneur de l'hébergeant accompagnée de la photocopie de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
5. Une photocopie recto-verso du permis de conduire
6. Une photocopie du diplôme BEPECASER ou de l'un des titres ou diplômes équivalents
7. La photocopie de l'avis médical délivrée par un médecin agréé. (l'avis médical doit mentionner l'aptitude au groupe lourd et dater de moins de deux ans.)
8. Une enveloppe « lettre suivie » libellée à vos nom et adresse pour la réception à domicile de votre autorisation d'enseigner.

Pour le renouvellement quinquennal de l'autorisation d'enseigner ou pour une extension de catégorie :

Les mêmes pièces à fournir que pour la 1ère demande et en plus

9. La photocopie de la carte d'autorisation d'enseigner actuelle

Le dossier complet doit être adressé à :

Préfecture des Bouches-du-Rhône
DSPAR/ BCR
Pôle PRECSER
Place Félix Baret – CS 30001
13259 Marseille cedex 06